

Conseil communal du 23 janvier 2012 **Synthèse des décisions**

Le Conseil communal a décidé :

- De marquer son accord sur la proposition de M. le Gouverneur de la Province de Liège relative au « découpage » de la Province en zone de secours dans le cadre de la réorganisation de celles-ci. Notre commune dépendra de la zone 4 qui comprend les communes de Aubel, Baelen, Blegny, Dalhem, Dison, Herve, Jalhay, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Spa, Sprimont, Theux, Thimister-Clermont, Trooz, Verviers et Welkenraedt.
- De désigner Mme Linda LEGRAND, attachée spécifique en charge de la gestion des ressources humaines et de la communication, en qualité de fonctionnaire responsable de l'information. Elle aura notamment en charge la réalisation et la conception de l'information pour toutes les autorités administratives dépendant de la commune ainsi que la coordination de la publication d'un document décrivant les compétences et l'organisation du fonctionnement de toutes les autorités administratives qui en dépendent.
- De prendre connaissance du rapport d'activités pour l'année 2011 de la Commission locale pour l'énergie qui traite notamment les problèmes d'approvisionnement en énergie des personnes connaissant des difficultés sociales.
- De reconduire pour l'année 2012, le règlement relatif à l'octroi de primes communales visant à encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie. Sont concernés : le remplacement de vitrage par du double vitrage à haut rendement et l'isolation des toitures. Le règlement complet est consultable sur le site internet de la commune.
- De souscrire des participations dans le capital C de l'A.I.D.E. (Association intercommunale pour le démergement) à concurrence de 80.950,00 euros, correspondant à la quote-part financière globale de la commune dans les travaux et études de rénovation de l'égouttage qui ont été effectués rue Rosa Luxembourg.
- De recommencer, suite à diverses remarques formulées par l'autorité de tutelle, la mise en adjudication des travaux de scénographie, sécurisation, ventilation à effectuer à la salle de Soumagne-bas.

Les points suivants ont également été examinés, à la demande de conseillers :

- Taxe sur les pylônes et mats de diffusion pour GSM : suivi du dossier et étude pour le rétablissement de cette taxe – Interpellation
- ASBL "Pays de Herve-Futur" – Désignation de deux délégués effectifs et de deux délégués suppléants pour siéger aux assemblées générales – Vote

(NB: Les procès-verbaux complets des séances du conseil communal sont publiés sur le site www.soumagne.be où vous pouvez également écouter, en MP3, l'enregistrement des séances publiques)

